

Communiqué de presse

Paris, le 21 février 2019

FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAL ET STATUTAIRE

Le 21 février 2019, le Crédit Foncier de France a informé la société Locindus S.A. (« Locindus ») avoir franchi à la hausse le seuil statutaire multiple de 2 % de 94 % du capital et des droits de vote de Locindus et le seuil légal de 95 % du capital et des droits de vote de Locindus.

Cette acquisition d'actions Locindus s'inscrit dans le cadre de l'offre publique de retrait déposée par le Crédit Foncier de France ouverte depuis le 28 janvier 2019.

À ce jour, le Crédit Foncier de France détient 10 141 390 actions et droits de vote, soit 95,05 % du capital et des droits de vote de Locindus.

Contacts Presse

Kayoum Seraly
Responsable Information et Relations Presse
T : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr